

**RAPPORTEUR : Jean-Pierre ABELIN**

**OBJET : Désignation de sept représentants au comité de direction de l'office de tourisme du châtelleraudais**

*Mesdames, Messieurs,*

*L'article 4.2 des statuts de l'office de tourisme du châtelleraudais prévoit que la CAPC est représentée au sein du comité de direction par 7 représentants élus par le conseil communautaire.*

*"Les délégués répondent aux critères suivants :*

*· Sont délégués de plein droit le vice-président en charge du tourisme et le viceprésident en charge du développement des zones économiques*

*· Les 5 autres délégués sont désignés à raison de :*

*1 délégué parmi les représentants de Bonneuil-Matours*

*1 délégué parmi les représentants de Vouneuil-sur-Vienne*

*2 délégués parmi les représentants de Châtelleraut*

*1 délégué parmi les représentants des autres communes de la CAPC*

*Dans la mesure où l'un des (ou les) délégués) de plein droit est (sont) également représentant(s) de l'une des trois communes précitées, il sera procédé à la désignation d'un (ou des) représentant(s) issu(s) d'une autre commune de la C.A.P.C.."*

*\* \* \* \* \**

**VU** les statuts de l'office de tourisme intercommunal du châtelleraudais,

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- de désigner Isabelle ENON, parmi les représentants de Bonneuil-Matours,
- de désigner Marylène PONTHER, parmi les représentants de Vouneuil-sur-Vienne,
- de désigner Maryse LAVRARD et Béatrice ROUSSENQUE, parmi les représentants de Châtelleraut,
- de désigner Chantal PETIT et Gérard PEROCHON, parmi les représentants des autres communes de la CAPC.

**SUPPLEANTS** : Jean-Claude PINNEAU, Jean-François DABILLY, Marie-Line CHABOT, alain GUIMARD, Françoise VASLIN, Jean-Claude BONNET, Anne-Florence BOURAT

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire  
Par le président de la communauté d'agglomération  
Transmis à la sous préfecture, le 24/04/2014 n° 3967  
Publié au siège de la CAPC, le 24/04/2014

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La responsable du service juridique  
Nadège GROLLIER